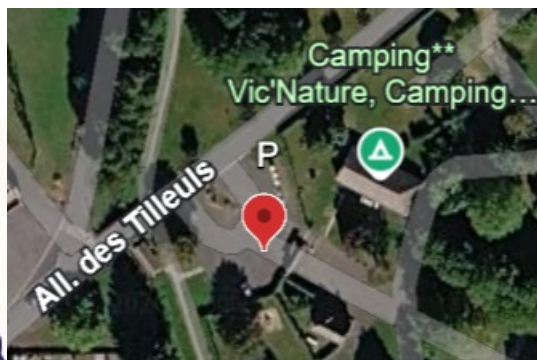


Cette jolie balade qui suit un bief de dérivation de la rivière Cère s'effectue sur des allées dont le revêtement est très roulant. On traverse un verger partagé (ce sont les enfants de la commune qui ont réalisé les affiches explicatives), un grand parc ombragé avec des arbres magnifiques, on passe devant le moulin du Vialard, restauré, qui comptait parmi les quatre moulins en activité de la commune, avant de rejoindre le vieux pont. La promenade offre également de très beaux points de vue sur les rochers qui dominent Vic-sur-Cère. Nous sommes dans le fond plat d'une vallée glaciaire, entourée de versants abrupts colonisés par la forêt. Les affleurements rocheux qui percent le couvert forestier donnent aux paysages un aspect ruiniforme.



Parking (pas d'emplacement PMR) :
À l'entrée du camping de Vic-sur-Cère

Coordonnées pour GPS :
2°37'45" E, 44°58'52" N





Parcours de 600 m, soit un aller-retour de 1,2 km

Devant l'entrée du camping, traverser la route. Attention aux ressauts de part et d'autre du passage piéton (1). Emprunter la petite allée en face qui longe un canal. On traverse un verger partagé, puis on passe devant un moulin restauré, le moulin du Vialard. Les fauteuils peuvent poursuivre sur 250 m avant de faire demi-tour (chemin dégradé entre 3 et 4) tandis que les poussettes peuvent faire demi-tour 40 m plus loin, au niveau du vieux pont (4).

Revenir par le même chemin.



Le Moulin du Vialard

Situé sur une dérivation de la Cère, il comptait parmi les quatre moulins en activité de la commune de Vic-sur-Cère. A l'époque, des «rouets» entraînaient un moulin à grain à trois meules, un moulin à huile (de noix), une carderie (laine) et une teinturerie.



Le verger partagé

Les enfants de la commune, les parents et les accompagnants bénévoles ont planté les arbres fruitiers, dans le cadre d'un projet de sensibilisation à l'environnement et au respect de la nature, en collaboration avec le Centre Social et Culturel du Carladès et la Mairie de Vic sur Cère. Les enfants, fiers de cette réalisation, ont réalisé des affiches explicatives sur les arbres fruitiers.

Avertissement : Tous les sentiers ont été testés et praticables en fauteuil, mais nous ne pouvons exclure un passage boueux ou une légère pente. Les concepteurs de ces balades et FFRandonnée Cantal répertorient des itinéraires. En aucun cas, ils ne peuvent être tenus pour responsables d'éventuels accidents.

Renseignements auprès de la mairie de Vic-sur-Cère.

Textes et photos du CDRP15. Dessins du comité départemental de randonnée pédestre de Gironde, CDRP 33.
Reproduction interdite.